

MARS 2024

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 16 MAI 2024

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MARS 2024

En mars 2024, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 716 300 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 4,5 % sur un an, soit 33 000 ETP de moins qu'en mars 2023. Ce mois-ci est marqué par une moindre dégradation au regard du mois de février, pour partie en raison d'un effet de base plus favorable.

Dans le détail des activités utilisatrices, à l'exception des services, tous les secteurs sont orientés à la baisse par rapport à l'an dernier :

- Avec -7,7 %, la dégradation dans l'industrie s'accroît par rapport à celle de février (-7,3 %) et constitue, ce mois-ci, la tendance sectorielle la plus négative.
- Le BTP est également caractérisé par un recul (-4,8 %) plus marqué que le mois dernier (-3,1 %).
- Pour la première fois depuis février 2023, ce n'est pas dans le secteur du commerce que le recours à l'intérim diminue le plus (-5,2 %), même si l'évolution observée y demeure en dessous de l'évolution moyenne.
- La baisse dans le secteur des transports et de la logistique (-2,4 % sur un an) s'atténue par rapport au mois dernier (-7,1 %).
- A rebours des autres secteurs, et conformément aux indicateurs de conjoncture, l'emploi intérimaire, avec +0,4 %, connaît une légère amélioration dans le secteur des services, porté par la consommation des ménages.

Dans ce contexte sectoriel, les métiers du tertiaire (cadres et professions intermédiaires : +1,2 % et employés : -3,1 %) sont moins touchés que les métiers de production (ouvriers qualifiés : -3,9 %, ouvriers non qualifiés : -7,2 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
@Prismemploi

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION DE MARS 2024 PAR RAPPORT À MARS 2023

LES CHIFFRES CLÉS

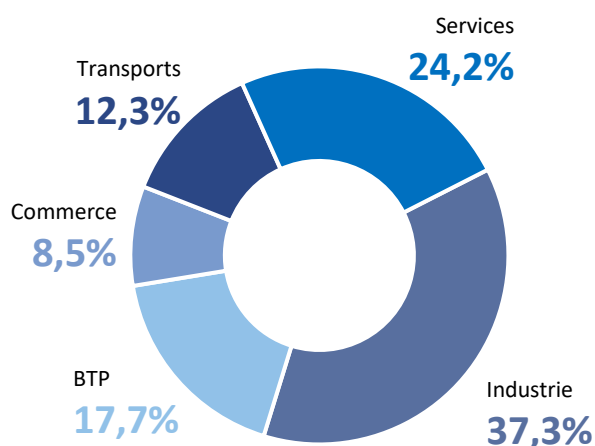
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-4,5 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans les services (+0,4 %) mais diminue dans les transports (-2,4 %), le BTP (-4,8 %), le commerce (-5,2 %) et l'industrie (-7,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

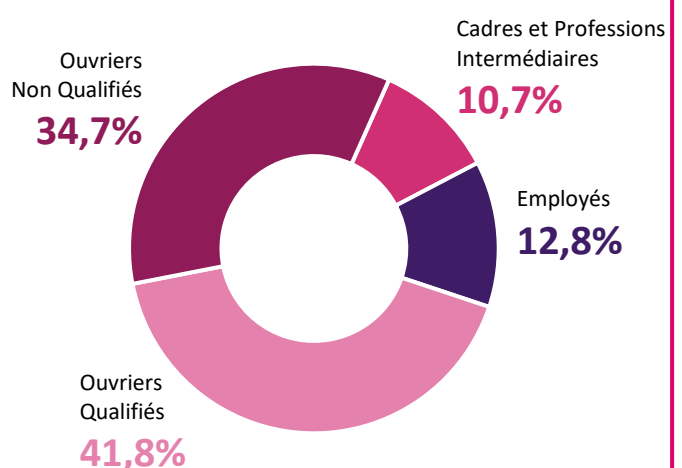


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+1,2 %) mais diminue chez les employés (-3,1 %), les ouvriers qualifiés (-3,9 %) et les ouvriers non qualifiés (-7,2 %).

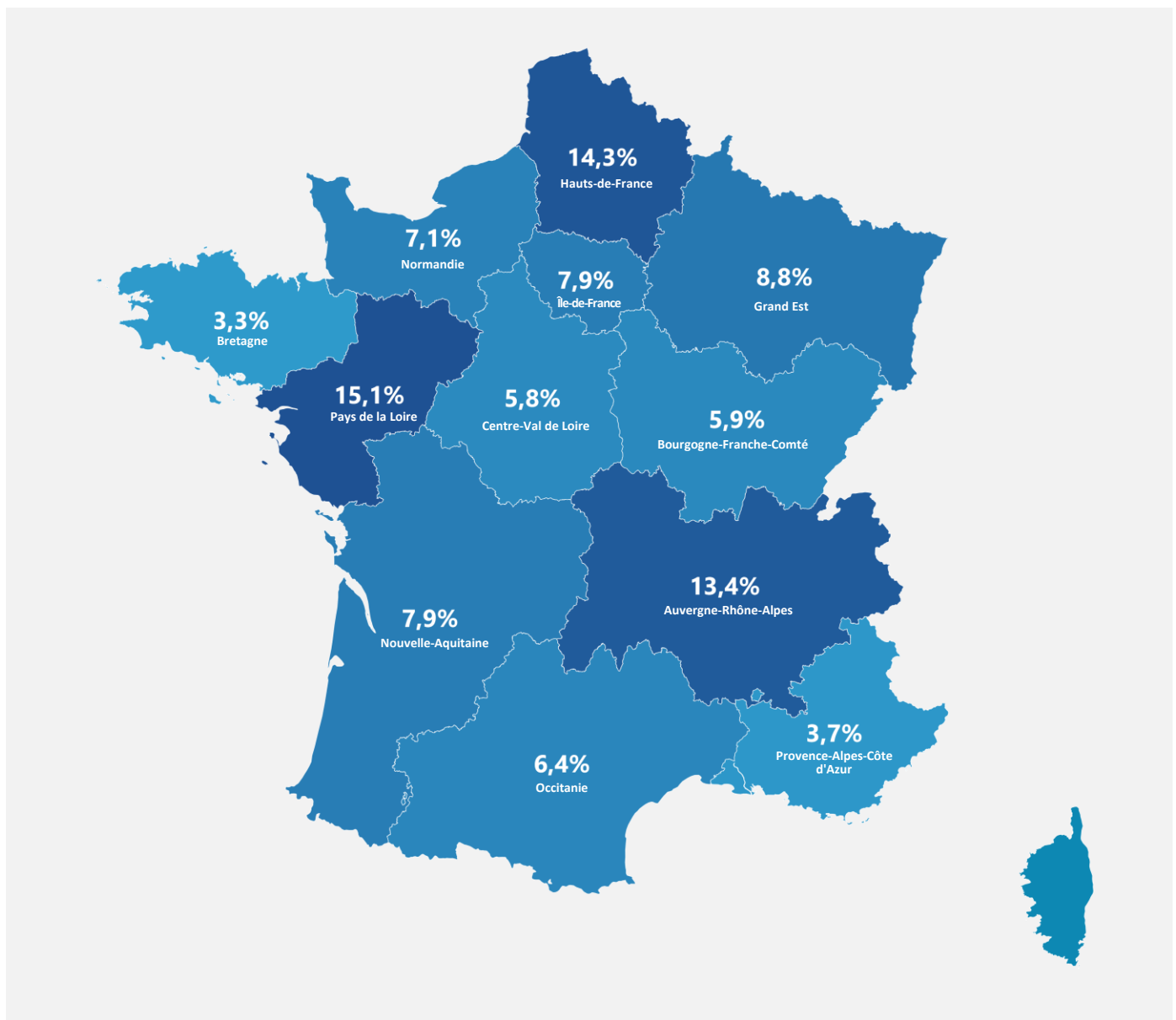
Répartition des effectifs intérimaires
par qualification



LE CDI INTÉRIMAIRE

En mars 2024, le CDI Intérimaire représente **47 600 ETP**, correspondant à **6,6 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (11,9 %), dans les Hauts-de-France (11,3 %) et en Normandie (8,9 %). C'est en Bretagne, en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 %, 3,7 % et 3,3 % des effectifs) que ce contrat demeure le moins développé. La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,1 %, Hauts-de-France : 14,3 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,4 %.



Bretagne

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES DE MARS 2024 PAR RAPPORT À MARS 2023

LES CHIFFRES CLÉS

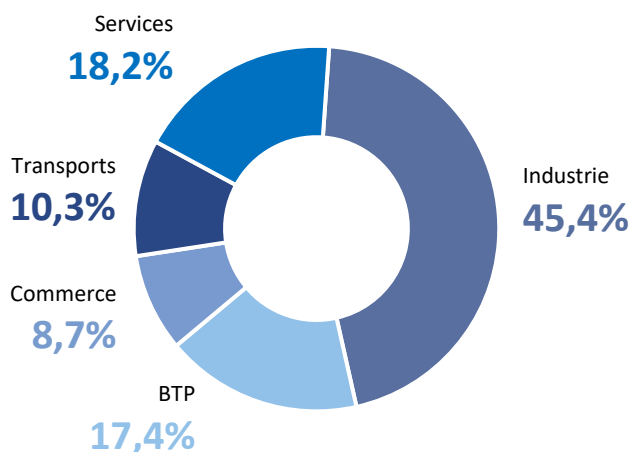
Les effectifs intérimaires sont en baisse (-6,7 %) en région Bretagne.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

L'ensemble des secteurs est en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les transports (-0,2 %), les services (-1,5 %), l'industrie (-6,8 %), le commerce (-8,6 %) et le BTP (-13,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

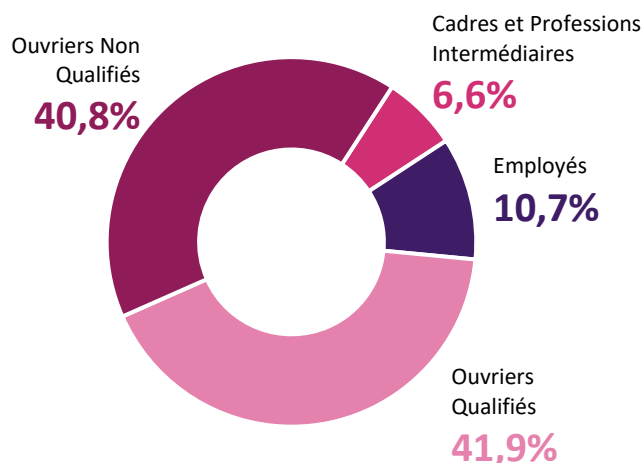


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

L'ensemble des qualifications est en baisse

L'emploi intérimaire diminue chez les employés (-1,7 %), les cadres et professions intermédiaires (-2,3 %), les ouvriers qualifiés (-7,6 %) et les ouvriers non qualifiés (-7,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Bretagne

TENDANCES TERRITORIALES

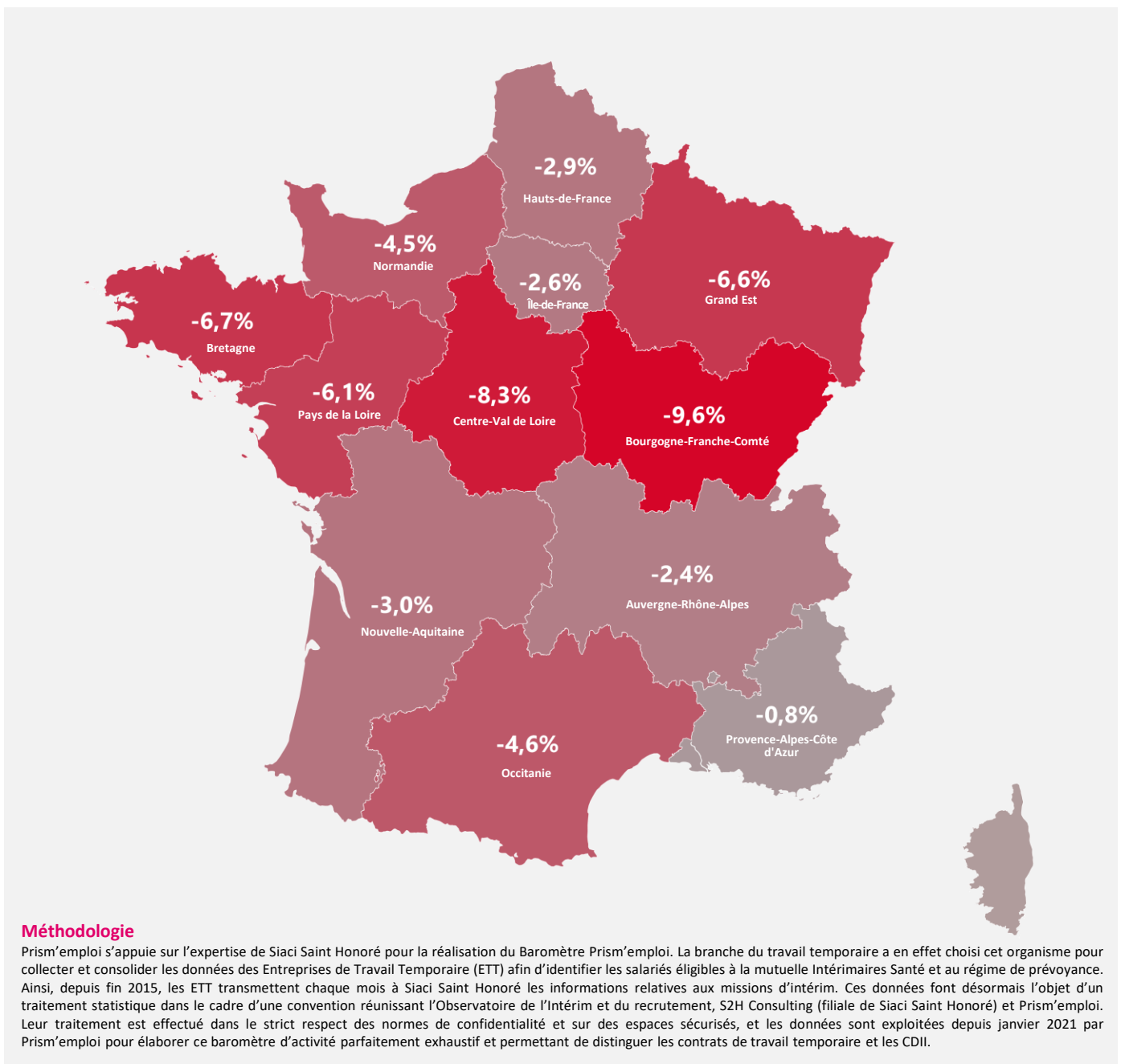
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDII)	Total Part des CDII dans l'emploi intérimaire
Côtes-d'Armor	-2,7 %	2,6 %
Finistère	-2,1 %	4,5 %
Ille-et-Vilaine	-9,8 %	3,9 %
Morbihan	-8,2 %	3,9 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2024 par rapport à mars 2023.

La plupart des régions métropolitaines sont en baisse.

Dans le détail géographique, les régions moins exposées à la conjoncture industrielle (Ile-de-France : -2,6 %, PACA : -0,8 %) sont favorisées au regard de celles où l'industrie représente la majorité des effectifs intérimaires (Bourgogne-Franche-Comté : -9,6 %, Centre-Val-de-Loire : -8,3 %, Grand-Est : -6,6 %).

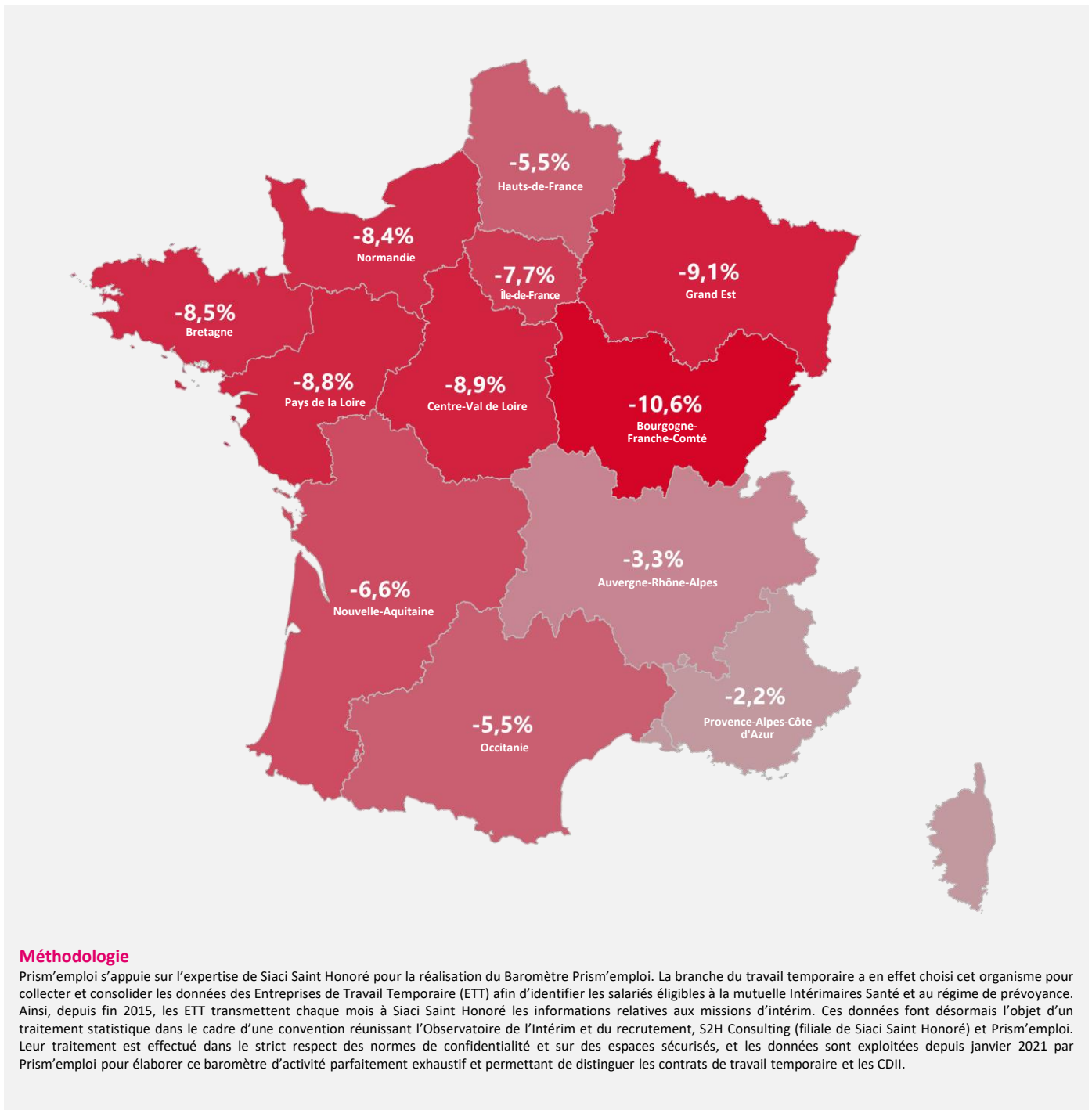


LA FRANCE DES RÉGIONS

Mars 2024 par rapport à mars 2023.

Cumul annuel : janvier-mars 2024 (%)

Au cours des trois premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -6,9 % par rapport à la même période en 2023.



Q FOCUS

COMMENT LE TRAVAIL TEMPORAIRE CONTRIBUE A RENFORCER L'EMPLOYABILITE DE TOUS LES JEUNES

Alors que le taux de chômage des jeunes s'établit à 17,4% en France (contre 14,8% en moyenne en Europe) et que le taux de chômage des actifs sans diplôme est près de trois fois supérieur à celui des bac + 2, le secteur du travail temporaire s'emploie à renforcer l'employabilité des jeunes.

Les jeunes (- de 25 ans) représentent 34 % des effectifs intérimaires soit près d'un million de salariés (982 475). Près d'un jeune sur deux (47%) a un niveau bac, 7% sont sans diplôme, 20% ont un niveau infra-bac et 27 % un niveau supérieur au bac. Près de deux jeunes intérimaires sur trois sont ouvriers et 48% poursuivent des études.

L'étude « Les jeunes intérimaires – Analyse croisée des parcours et de leurs attentes » menée par l'Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, s'est penchée sur les attentes des intérimaires de moins de 25 ans et la qualité de la réponse apportée par notre secteur.

Une filière organisée pour accompagner spécifiquement les jeunes

Dans un contexte hautement concurrentiel du marché du travail, l'inexpérience des jeunes peut entraver leur insertion dans l'emploi. Malgré des situations et des attentes très diverses, ils sont 9 sur 10 à se déclarer satisfaits du service fourni par leur agence, qui va de la simplification des démarches à la mise en place d'un accompagnement spécifique en mode "sur mesure". Les jeunes sont par ailleurs sensibles aux dispositifs mis en place par la branche, notamment le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire, qui les soutient dans leurs besoins de mobilité ou encore de logement.

L'intérim, un tremplin vers le monde professionnel

L'intérim permet aux jeunes de découvrir divers environnements de travail même en cas d'absence d'expérience professionnelle significative. Ainsi, **20 % des jeunes intérimaires déclarent choisir le travail temporaire pour découvrir de nouvelles expériences professionnelles, avant d'opter pour un métier.** Plus d'un jeune sur deux (51%) diplômé d'un CAP ou d'un BEP considère que l'intérim lui a permis de réaliser une transition vers un nouveau projet professionnel, en enrichissant ses compétences et son employabilité.

Un rythme adapté aux contraintes et aspirations des jeunes

L'intérim, par sa flexibilité, permet aux 48% d'intérimaires étudiants de poursuivre leur parcours académique. Ainsi, **61 % d'entre eux déclarent que les agences d'emploi respectent leurs contraintes d'emploi du temps.** L'élément le plus apprécié dans le travail intérimaire est le niveau de rémunération (41%), la flexibilité (21%) et le fait de pouvoir changer d'entreprise (19%).

Zoom sur le dispositif Mission jeunes

Depuis 2014, le dispositif Mission jeunes vise à favoriser l'intégration des jeunes sur le marché du travail en partenariat avec le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités, l'Union Nationale des Missions Locales (UNML), et la branche du travail temporaire. Grâce à la durée et à la qualité de ce partenariat, toutes les missions locales sont désormais partenaires des entreprises de travail temporaire.

Grâce à cette mobilisation collective, cette démarche progressivement déployée dans l'ensemble des régions métropolitaines et des DROM a permis à **125 295 jeunes délégués en missions d'intérim** de bénéficier d'un accompagnement individualisé, pour un total de **359 000 missions réalisées depuis 10 ans.**